

Quel métier de droit faire?

Par lolalolo, le 27/02/2015 à 11:37

Je suis en première année en droit, ma note du premier semestre vient de tomber, j'ai eu 10,84. Je me demande sérieusement quel métier, au moins une estimation, qui pourrait m'être accessible avec ce genre de notes?

Par Yn, le 27/02/2015 à 13:46

[citation] ma note du premier semestre vient de tomber, j'ai eu 10,84. Je me demande sérieusement quel métier, au moins une estimation, qui pourrait m'être accessible avec ce genre de notes?[/citation]

Honnêtement, les étudiants, vous êtes parfois totalement à côté de la plaque.

Comprenons-nous bien : cette question n'a aucun sens. Ton parcours en droit, ta future carrière professionnelle, bref ta vie ne sont - heureusement - pas déterminés par les résultats du S1.

Déjà, tu as obtenu ton semestre, et c'est une bonne chose, beaucoup d'étudiants n'ont pas leur premier semestre (environ 50 à 75% selon les universités).

Pour l'instant, la seule chose à faire est de poursuivre tes efforts, chercher à obtenir les meilleures notes possibles.

Tu ne sais pas où cela va te mener pour l'instant ? Ce n'est pas un souci, tu as encore beaucoup, beaucoup, de temps pour découvrir le droit, comparer les différentes professions, bref faire ton choix.

J'ajoute que tu as encore le temps de grandir, d'améliorer ta façon de travailler, d'analyser le droit, de comprendre les choses...

Si tu obtiens de bons résultats, tu ne te fermes aucune porte. Quand tu auras un projet plus arrêté, il faudra faire le point entre tes ambitions et la qualité de ton dossier. Pour l'instant, contente-toi de bien travailler.

Par lolalolo, le 27/02/2015 à 16:24

Le but n'était pas de faire un message pour rien! Je m'inquiète pour mon avenir, ce qui est légitime. Mais avant toute je n'aime pas vraiment le droit, donc je me demande si ça en vaut la peine de continuer, pour au final n'être pas grand chose. Surtout qu'au vue de ma moyenne, ce n'est pas vraiment fameux. J'ai le moyen de bifurquer vers une licence science po, ce que je souhaite, je le ferais (si je suis acceptée pour une L2 l'année prochaine), mais si ça ne marche pas, je dois continuer le droit, et je me vois pas du tout dans un métier, et cela m'étonnerait que mes notes soient ce que je veux qu'elles soient (13 et plus).

Par Yn, le 27/02/2015 à 17:22

[citation]Je m'inquiète pour mon avenir, ce qui est légitime[/citation]

Je n'ai pas dit le contraire, note qu'il y a une différence importante entre s'inquiéter pour des raisons valables ou objectives et tout remettre en cause après un seul semestre de droit, surtout quand on l'a obtenu...

[citation] donc je me demande si ça en vaut la peine de continuer, pour au final n'être pas grand chose. Surtout qu'au vue de ma moyenne, ce n'est pas vraiment fameux[/citation]
Selon toi, parce que tu as obtenu 10/20 au S1, tu es condamné à obtenir cette note pendant tout ton cursus ? Drôle de façon de voir les choses !

Je pense que tu es vraiment à côté de la plaque, ton jugement repose sur des fondements erronés. Tu crois vraiment que tous gens qui bossent dans le droit avaient 16 de moyenne en L1 et ainsi de suite tous les ans ?

Je me répète : tu as obtenu ton semestre, [s]c'est bien[/s]. Chez moi, à la Sorbonne, 75% des étudiants n'ont pas ce S1. Pourtant, parmi tous ces étudiants ajournés, de nombreux feront par la suite un parcours très correct voire excellent en droit et exerceront de très belles professions juridiques.

[citation]et cela m'étonnerait que mes notes soient ce que je veux qu'elles soient (13 et plus).[/citation]

Encore une fois, drôle de façon de voir les choses. Comment sais-tu que tu *ne peux pas* arriver à 13/20 ?

Qu'on soit clair : très peu d'étudiants ont d'excellentes notes dès la L1. La majorité des étudiants admis ont des notes moyennes en L1 et en L2 (10 ou 11). Ce n'est souvent qu'en L3, une fois le rythme assimilé et la méthode digérée que les notes augmentent. Il n'est pas rare que ces étudiants aient des mentions en L3 et en M1, ce n'est que le fruit de leur investissement. Bref, rien n'est magique ou acquis, on appelle ça *progresser*.

Par la suite, tous ces étudiants peuvent prétendre exercer une profession juridique et ils arrivent quasiment tous.

Partant, inutile de faire des plans sur la comète : toi, tu es dans les clous à ce niveau-là : continue de bosser et tes notes augmenteront.

Par **Hancock**, le **29/05/2015** à **10:51**

J'ajouterai même que tes résultats académiques ne déterminent pas nécessairement la qualité de ta future profession, j'en suis la preuve vivante.

Toute ma scolarité ma moyenne a oscillé entre 10 et 12 grand max. Malgré tout, je suis fiscaliste apprenti dans un groupe international.

Donc...

Par **oupi2804**, le **12/06/2015** à **00:31**

Si t'aime pas le droit y a rien à faire. oriente toi mieux. y a des difficultés partout et c'est l'amour qui va te pousser à persévérer.